

Formation: Suivi administratif et comptable: je prends ma ferme en main

Objectifs

Identifier les obligations administratives sur sa ferme Adopter une organisation de travail adaptée et efficace pour suivre les tâches administratives et comptables au quotidien S'approprier l'échéancier des déclarations et démarches administratives à réaliser sur l'année

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Inclusion dans le groupe et expression des attentes des participants
Notions sur les tâches administratives et le pilotage d'une entreprise
Organiser son suivi administratif : classement, suivi de factures, suivi de trésorerie
Les obligations administratives d'une entreprise et échéanciers
Les déclarations à effectuer (avec les délais et niveau d'importance)
Bilan de la formation

Alternance de temps théoriques et pratiques.

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques de l'intervenante via un exposé oral et présentation des outils et documents abordés. Travail de mise en application en groupe ou en individuel en fonction du profil des participants.

Modalités d'évaluation des acquis

Questionnaire d'évaluation des acquis de la formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Initiatives Paysannes

N° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 31620187062

N° de SIRET : 40363228400044

CGV : https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/cgv_ip.pdf

Références qualités

qualicert

Dates, lieux et intervenants

01 juil 2024

09:30 - 17:30 (7hrs)

Hôtel de Ville Rue du Maréchal Joffre

59 530 LE QUESNOY

Marine FLORENT, Animatrice Accompagnatrice

Initiatives Paysannes.

Baudoin Caron, conseiller comptable à l'AFOCG

Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Infos complémentaires

Organisée par Initiatives Paysannes

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 15/06/2024

Tarifs

Adhérent 80€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Adhésion à l'association obligatoirement (30€). Mobilisation de fonds extérieurs possible. AIF/Pôle Emploi, VIVEA, CPF sous conditions. Nous contacter

Plus de renseignements

Nathalie Degroote

installation@initiatives-paysannes.fr

Initiatives Paysannes

Pour tout renseignement et si un aménagement lié à l'accessibilité de la formation est nécessaire, contacter nous directement

Taux de satisfaction : 82%%

chacun amène son repas non à réchauffer



Modalités d'accès :